

L'isolement associé à la précarité... l'inquiétude des petits frères des Pauvres.

Illustration d'Agnès Ragot lors de la conférence de presse du 29 septembre 2010

Dans l'association je suis responsable d'un service qui, à quelques pas d'ici Avenue Parmentier, recherche des **solutions de logements adaptées** pour des personnes qui sortent **d'une période de vie de SDF**. Ils ont entre **50 et 70 ans** quand ils arrivent dans notre association et **ont vécu le décrochage de l'emploi, du logement et des réseaux sociaux depuis quelques mois, 1, 3 ou 5 ans**.

Il s'agit parmi les Pauvres présentés par Jean-François Serres tout à l'heure de ceux pour qui l'extrême précarité, y compris la précarité du toit a entraîné une extrême solitude.

La situation de **Claudine** est révélatrice. Nous avons travaillé lundi après-midi en équipe sur une candidature de logement pour elle. Claudine a **57 ans** aujourd'hui. **Elle était secrétaire et avait un logement jusqu'à ses 50 ans**. Elle **perd successivement son travail et son logement** et enchaîne sur **5 années de vie, de survie, dans le bois de Vincennes**. Nous la connaissons depuis **18 mois**. **Elle vit aujourd'hui à l'hôtel** et a récupéré. Nous préparons avec elle un relogement. Son histoire illustre **la spirale descendante et rapide** qu'ont pu vivre les personnes quand elles arrivent à l'association.

Nos équipes leur proposent un accompagnement pour sortir de cette situation, **se stabiliser** dans un premier hébergement, notamment en chambre d'hôtel, **d'ouvrir des droits** et d'entamer un **parcours de réinsertion** : d'abord se stabiliser quelque part et **se reposer**, ensuite **récupérer des capacités à refaire des projets**, puis **les réaliser** notamment **retrouver et garder un logement**.

Parmi ses étapes, la **préparation et l'accès à la retraite** sont souvent des étapes très importantes pour leur réinsertion.

L'accès à la retraite est une étape administrativement complexe surtout quand on a vécu des épisodes de rupture et que l'on a **tout égaré ou perdu** : ses fiches de paye, la mémoire des dates et lieu de travail, le réseau des personnes avec qui on travaillait.

Mais les équipes savent aussi que ce travail préparatoire permettra aux personnes, quand elles seront retraitées **d'accéder à plus de droits et à un statut social différent** :

- **Ressources plus importantes et stables**. Je parle de personnes qui vivent avant la retraite avec des budgets, une fois l'hébergement payé de 6 à 9 € par jour pour couvrir leurs besoins de nourriture, déplacement, santé et habillement. La retraite leur permettra de passer sur des budgets de 12 à 15 € par jour. Ils nous expliquent comment ils gèrent cela, à la journée ou à la semaine, en réajustant aussitôt le budget en cas de dépassement, dès le lendemain ou dès la semaine suivante. Ils savent que leur risque de décrocher de nouveau est imminent s'ils ne gèrent pas de

façon stricte et réactive leur budget. La retraite apporte souvent un peu d'air, de marge dans cette gestion sous pression.

- La retraite apporte aussi des **droits supplémentaires**, notamment sur **Paris** pour les parisiens âgés : **transport et nourriture** : carte émeraude et restaurant émeraude, **logements** notamment avec les appartements en résidence Personnes âgées du CASVP.
- C'est aussi un **statut social « non marqué »** : pour illustrer je vais vous parler de Jean-Paul.

Jean-Paul connaissait les coordonnées de ses enfants mais s'était fait un point d'honneur à les recontacter que quand sa situation personnelle, de logement et de ressources, lui permettrait de ne pas les mettre dans une situation d'avoir à lui proposer de l'aide. Il ne voulait pas qu'ils se sentent obligés de l'aider. Il ne voulait pas se présenter à eux comme un « assisté social ». Tant qu'il était à l'hôtel et au RMI (RSA aujourd'hui) il n'a pas repris contact avec eux. Aussitôt retraité et relogé il a pu faire la démarche et reprendre vraiment ce lien et le maintenir dans le temps et jusqu'à ses derniers jours.

Cet exemple n'est pas rare.

Pour expliquer la suite de mon propos, je voudrais juste faire référence à quelques **études croisées de sociologues** qui s'intéressent à la question des SDF : **Maryse Marpsat, Cécile Brousse, Maureen Crane Université de Sheffield**. Ils mettent en évidence les données suivantes :

- **Les plus âgés des SDF** sont ceux qui sont le **plus seuls**, ils ont perdu la quasi-totalité de leur réseau relationnel
- Or, **l'isolement et la faiblesse des ressources** sont des **facteurs freins à l'accès à un logement et au maintien** dans celui-ci.

La retraite en offrant et des **ressources légèrement supérieures au RSA et aux Assedics**, et un **statut social** qui permet aux personnes de **repandre des liens de soutien** avec leur entourage pourrait être un **facteur force de l'insertion dans un logement et dans la société**.

Cet été, Mr Mennechet a été interviewé par un de vos collègues et son portrait sur 2 pages est paru dans un quotidien.

Coïncidence ou hasard, cet article est paru à quelques jours de l'obtention par Monsieur d'un appartement dans une résidence de la ville de Paris pour les retraités parisiens. Mon équipe qui avait aidé Monsieur l'a aussi accompagné dans les démarches liées à ce relogement.

L'article et la photo, nous présente, un homme debout qui explique assez directement ses choix, ses croyances, les enseignements qu'il tire de son expérience de vie à la rue.

Il explique aussi que cela est possible pour lui aujourd'hui de faire ce portrait parce qu'il est tiré d'affaire : il est retraité et presque relogé. Sans ce statut de retraité est-ce que Mr Mennechet aurait pu se présenter à nous de cette façon là, debout, ayant récupéré de son expérience précédente. *Être retraité, plus tard, qu'est ce que cela aurait modifié pour lui ?*